



Quimper, le 28 février 2013

Objet : Etape départementale Coupe Formation 2 et 3

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous vous informons que l'étape départementale pour les coupes formations 2 et 3 aura lieu :

Dimanche 24 mars 2013
Gymnase Ty an Dourigou
Rue Laënnec
29710 PLONEIS
(Proche Quimper)

Vous trouverez ci-joint l'organigramme de cette journée. Les gymnastes alterneront les passages en musique aux mains libres (enchaînement imposé appris en club à l'aide des vidéos envoyées précédemment) et à l'engin (CF2 : ballon / CF3 : ruban) en parallèle des tests physiques.

Nous vous transmettons les fiches d'ateliers qui doivent être dûment remplies et classées dans l'ordre de passage des gymnastes (*Attention nouvelle fiche de notation pour le mains libres – bien prendre en compte fiche en pièce jointe*). **Merci de prévoir une pochette pour le mains libres et une pochette différente pour l'engin.** Veillez à **découper au préalable vos fiches pour séparer les fiches d'exactitude et les fiches d'artistique.**

Sur la couverture de chaque pochette, merci d'inscrire :

- Le nom du club
- Le niveau
- Rotation N°
- Mains libres ou engin
- Noms des gymnastes dans l'ordre de passage

1 - Pochette mains libres

CGBI
Niveau : 2
Rotation n°2
MAINS LIBRES
Gymnastes :
- Marie...
- Laura...

2 - Pochette engin

CGBI
Niveau : 2
Rotation n°2
BALLON
Gymnastes :
- Marie...
- Laura...

Vous trouverez également la fiche récapitulative des disponibilités de vos juges, qui est à renvoyer à Sarah Herry par mail : herrysarah@yahoo.fr pour le 14 mars 2013 au plus tard (2 juges par club). Ces derniers devront être présents à la réunion de juge et connaître l'enchaînement imposé aux mains libres. La composition du jury vous sera transmise ultérieurement.

Merci de **prévoir la musique de l'engin sur une clé USB** et de la transmettre à la sono dès votre arrivée le jour de la compétition (NB : une musique identique par club et par niveau).

Pour rappel, vos gymnastes doivent prévoir une paire de basket et leur corde pour les tests physiques ainsi que leur engin personnel pour le passage en musique.

Il est rappelé au club que les gymnastes doivent se présenter dans une tenue adaptée à la pratique sportive permettant aux juges d'évaluer correctement les éléments de ces dernières (vêtements moulants) et avec les cheveux correctement attachés.

Les forfaits sont à transmettre au plus vite au comité départemental et en copie à Sarah Herry.

L'ordre de passage vous sera envoyé ultérieurement.

Sportivement,

Sarah Herry
Responsable départemental CF